

Session ordinaire  
du 28 août 1955.

Le vingt huit août mil neuf cent cinquante cinq, à quatorze heures trente, le conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M<sup>r</sup> Allary Jean-Louis, Maire.

Présents: M<sup>rs</sup> Allary, Ferret, Campot, Mazère, Vidlet, Faure, Lhoumer, Philippeau, Bajile, Fichou.

Absent: M<sup>r</sup> Bauchot.

Bureau de Bienfaisance.

Présents: M<sup>rs</sup> Faure Arthun et Borderon Robert.

A. M. G. : Néant.

Bureau d'Aide Sociale.

M<sup>r</sup> le Président donne lecture de l'arrêté de M<sup>r</sup> le Préfet de la Charente en date du 22 août 1955. Cet arrêté indique notamment :

Et daté du 1<sup>er</sup> 9. 1955, le Bureau de Bienfaisance de

la Commune de Combrès est érigé en Bureau d'Aide Sociale. La Commission Administrative qui gérait le Bureau de Bienfaisance est dissoute à compter de cette même date.

- Le Bureau d'Assistance de la Commune de Combrès est supprimé.
- La Commission Administrative chargée de gérer le Bureau d'Aide Sociale est composée comme suit :

Président : M: Allary Jean. Louis, Maire

Membres élus par le Conseil Municipal :

M<sup>rs</sup> Fichou Julien, Bauchot Lionel,  
Bajile Albert, Sommerhalter Charles.

Membres nommés en qualité de délégués du Préfet :

M<sup>rs</sup> Faure Arthur, Magière Alban, Bordenon Robert.

Phélippeau Guile, Représentant des Associations Familiales.

Le Maire et les délégués du Comité Municipal suivent le sort de cette assemblée quant à la durée de leur mandat.

Les membres désignés en qualité de délégués du Préfet sont nommés pour 6 ans ; leur mandat est renouvelable.

Photos Chassenueil.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide l'achat de trois photos du "Mémorial de Chassenueil" :

1 photo grand format à 1.500 frs pour la mairie  
et 2 photos format 18x24 à 100 frs l'une pour les écoles,  
et décide de prélever les crédits nécessaires sur le Chapitre des Dépenses Supérieures Chapitre XII article 1, Exercice 1955.

Allocation scolaire 1955.

M: le Président fait connaître au Conseil Municipal que les crédits perçus en 1952 au titre de l'allocation scolaire ont été employés comme suit :

1<sup>re</sup> urgence : 91.250 frs.

2<sup>e</sup> urgence : 10.450 frs.

Les crédits perçus en 1953, employés comme suit :

1<sup>re</sup> urgence : 53.656 frs.

3<sup>e</sup> urgence : 53.323 frs.

Les crédits perçus en 1954, soit 183.200 frs ont été utilisés pour la réfection des planchers des deux classes.

L'attribution revenant à la commune pour l'année 1955, s'élevant à 124.800 frs, le Président indique, d'un accord avec les Maîtres, il propose que ce crédit soit utilisé comme suit :

2<sup>e</sup> urgence : achat de matériel collectif d'enseignement : 10.000 frs.

3<sup>e</sup> urgence: achat de mobilier scolaire : 114.800 fr.

Le Conseil Municipal, considérant que ces achats sont indispensables, adopte à l'unanimité ce projet.

Listes électorales de Sécurité Sociale.

Le Conseil Municipal, désigne pour faire partie de la Commission chargée d'établir les listes électorales de Sécurité Sociale:

1. électeur employeur : M. Allary Ernest

2. électeurs travailleurs salariés : M. Jaurat Guy et M<sup>me</sup> Gouétotha

1. électeur travailleur indépendant : M<sup>me</sup> Teune Plazard.

Adduction d'eau.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable en vue de l'adhésion éventuelle de la commune à un syndicat intercommunal pour une adduction d'eau. Projet présenté par la commune de La Rochebeaucourt.

Fait et délibéré en Mairie les jour mois et au susdits. Ont signé au registre tous les membres présents.

Recour  
Philippe  
Jaurat  
Ernest

Fauré  
Ernest  
Campy

Ernest  
Campy